

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Lettre de Sa Sainteté au sujet de l'introduction du nouveau catéchisme à Rome. — IV Louange en l'honneur de Saint-Joseph. — V La station quadragésimale à la cathédrale. — VI Nouvelle province ecclésiastique. — VII L'abbé Eustache-Alphonse Coallier. — VIII L'abbé Tanerède Viger. — IX L'église catholique jugée par un protestant. — X Société d'une Messe. — XI Apostolat de la prière.

AU PRONE

Le dimanche, 9 mars.

On annonce :

Le dimanche et le temps de la Passion.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 9 mars

Office du dim. de la Passion, **semi-double**, (privil. contre tout office de 2e cl.); mém. de sainte Françoise (sans 3e or.); préf. de la Croix. — Aux vêpres, mém. des Ss. XL Mart. (1 vêpres) et de Ste Françoise (II vêpres).

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 16 mars

Comme les dimanches de la Passion, des Ramears, de Pâques et de Quasimodo sont privilégiés contre tout office, même de 1e cl. (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1), on ne peut chanter en ces jours aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI; décret génér. du 2 déc. 1896, n. 3754). Par conséquent on retarde au 20 avril les solennités des titulaires qui tombent en ces dimanches (à l'exception de celles de l'Annonciation de saint Joseph qui se feront les 6 et 13 avril).

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 9 mars. — Saint-Antoine.
 Mardi, 11 " — Sainte-Monique.
 Jeudi, 13 " — Rivière-des-Prairies.
 Samedi, 15 " — Saint-Denis.

LETTRE DE SA SAINTETE

A Son Eminence le cardinal-vicaire, pour l'introduction du nouveau catéchisme dans la province ecclésiastique de Rome

Monsieur le Cardinal,

DES le début de Notre Pontificat, Nous Nous sommes appliqué avec le plus grand soin à l'instruction religieuse du peuple chrétien et en particulier des enfants, persuadé qu'une grande partie des maux qui affligent l'Eglise proviennent de l'ignorance de sa doctrine et de ses lois. Ses ennemis les condamnent en blasphémant ce qu'ils ignorent, et beaucoup de ses fils, pour en être mal instruits, vivent comme s'ils n'étaient pas catholiques. Aussi avons-Nous insisté souvent sur la suprême nécessité de l'enseignement catéchistique, et avons-Nous travaillé, de tout Notre pouvoir, à le promouvoir partout, soit par l'Encyclique *Acerbo nimis* et par les dispositions qui regardent les catéchismes dans les paroisses, soit par les approbations et les encouragements aux congrès catéchistiques et aux écoles de religion, soit en introduisant ici, à Rome, le texte du catéchisme en usage depuis longtemps dans quelques grandes provinces ecclésiastiques d'Italie.

Toutefois, plusieurs années s'étant écoulées depuis lors, les nouvelles difficultés que l'on a vu perfidement soulever pour empêcher tout enseignement de la doctrine chrétienne dans les écoles, où il se donnait depuis des siècles, la prévoyante anticipation, aussi voulue par Nous, de la première communion des enfants, d'autres motifs enfin ont produit le désir, qu'on Nous a souvent exprimé, d'un catéchisme suffisant, qui fût beaucoup plus bref et plus adapté aux exigences modernes. Nous avons ainsi consenti que l'on réduisit l'ancien catéchisme en un catéchisme nouveau, beaucoup moins développé, que

Nous avons examiné Nous-même, et que Nous avons tenu à faire examiner par beaucoup de nos confrères les évêques d'Italie, en les priant de Nous communiquer leur avis d'une façon générale, et de Nous indiquer, en particulier, suivant leur science et leur expérience, les modifications à introduire.

Ayant reçu d'eux une appréciation favorable quasi unanime, ainsi qu'un bon nombre de précieuses observations dont Nous avons ordonné de tenir compte, il Nous semble ne pas devoir retarder davantage une substitution de texte reconnue opportune pour divers motifs. Nous avons d'ailleurs confiance que le texte nouveau, avec la bénédiction du Seigneur, sera beaucoup plus commode, et qu'il sera autant sinon plus avantageux que l'ancien, soit parce que le volume du livre et des matières à apprendre, de beaucoup diminué, ne découragera pas les jeunes gens, déjà surchargés par les programmes scolaires et qu'il permettra aux maîtres et aux catéchistes de le faire apprendre en entier, soit parce que ce livre, malgré sa brièveté, explique plus clairement et accentue davantage les vérités qui aujourd'hui, avec un immense dommage des âmes et de la société, sont le plus combattues, ou déformées, ou oubliées.

Bien plus, les adultes aussi, qui veulent, comme ils le devraient de temps en temps, pour mieux vivre et mieux élever leur famille, raviver dans leur âme les connaissances fondamentales sur lesquelles reposent la vie spirituelle et la morale chrétienne, ces adultes trouveront, Nous l'espérons, du profit et de l'agrément en cette brève " Somme ", dont la forme même est très soignée, où ils trouveront exposées, avec une grande simplicité, les capitales vérités divines et les plus efficaces réflexions chrétiennes.

Ce catéchisme, en conséquence, et les premiers éléments que, conformément à Nos instructions, on en a extraits, sans changement d'expression, pour la commodité des enfants, Nous,

par l'autorité de la présente lettre, l'approuvons et Nous le prescrivons au diocèse et à la province ecclésiastique de Rome, en interdisant que l'on y suive désormais d'autre texte dans l'enseignement catéchistique.

Nous Nous contentons d'ailleurs d'exprimer le vœu que le même texte, jugé suffisant par Nous et par un grand nombre d'Ordinaires, soit pareillement adopté dans les autres diocèses d'Italie. Ainsi sera-t-il remédié à la funeste confusion et à la gêne qu'entraînent aujourd'hui, pour un très grand nombre, les fréquents changements de domicile. En effet, ils trouvent dans leurs nouvelles résidences des formules et des textes notablement différents qu'ils apprennent difficilement, tandis que, le temps s'écoulant, ils confondent et finissent par oublier ce qu'ils savaient déjà. Les conséquences sont plus fâcheuses encore pour les enfants, car rien n'est si funeste au bon résultat d'un enseignement comme de le continuer dans un texte différent de celui auquel l'enfant est déjà plus ou moins habitué.

L'introduction du texte actuel peut entraîner quelques difficultés pour les adultes, parce qu'il s'écarte du précédent en certaines de ses formules. Aussi, pour obvier à ces inconvénients, Nous ordonnons qu'à toutes les messes principales, les dimanches et fêtes, comme également dans toutes les classes de doctrine chrétienne, on récite au commencement, à haute voix, clairement, posément, les premières prières et les autres principales formules. De cette manière, après quelque temps, tout le monde les aura apprises sans effort. Ainsi s'introduira une excellente et bienfaisante habitude de prière commune et d'instruction qui, depuis longtemps, est en vigueur en beaucoup de diocèses italiens, avec grande édification et grand profit.

Nous exhortons vivement dans le Seigneur tous les catéchistes, maintenant que la brièveté même du texte facilite leur travail, à s'efforcer d'expliquer et de faire pénétrer dans l'âme

des jeunes gens la doctrine chrétienne, et à y mettre d'autant plus de soin qu'est plus grand aujourd'hui le besoin d'une solide instruction religieuse, à cause du développement que prennent l'impiété et l'immoralité. Qu'ils se rappellent toujours que le fruit du catéchisme dépend presque totalement du zèle, de l'intelligence et du savoir-faire avec lesquels ils réussiront à en rendre l'enseignement plus facile et plus agréable aux élèves.

Nous prions Dieu que, si les ennemis de la foi grandissent chaque jour en nombre et en puissance et s'ils s'en vont propageant l'erreur par tous les moyens, les âmes de bonne volonté surgissent aussi en grand nombre, pour aider avec un grand zèle les pasteurs, les maîtres et les parents chrétiens dans l'enseignement du catéchisme, aussi nécessaire que noble et fécond.

En formant ce souhait, Nous vous accordons de grand coeur, Monsieur le Cardinal, à vous et à tous ceux qui vous serviront de coopérateurs en un aussi saint ministère, la bénédiction apostolique.

PIE X, PAPE.

Du Vatican, 18 octobre 1912.

LOUANGE EN L'HONNEUR DE SAINT-JOSEPH

Conformément à l'ordonnance du premier Concile plénier de Québec, Tit. XI, ch. X, on devra ajouter la louange suivante aux louanges qui se récitent après la bénédiction du Saint-Sacrement: " Béni soit saint Joseph, l'époux de la Vierge Marie ". Cette louange précédera la dernière: " Béni soit Dieu dans ses anges et dans ses saints ".

† PAUL, arch. de Montréal.

LA STATION QUADRAGESIMALE À LA CATHÉDRALE

LE SENS CATHOLIQUE

TROISIÈME SERMON

Les caractères moraux du sens catholique.

PUISQUE le catholicisme n'est pas seulement une doctrine à laquelle il suffit que l'esprit adhère, mais encore une règle de vie à laquelle nos actes sont soumis, il s'ensuit que la volonté, qui est le principe des actes, entre pour une grande part — pour toute la part de l'action — dans la composition du sens catholique. Or, ce sont les dispositions, les qualités, les vertus de la volonté humaine, rectifiée et fortifiée par la grâce de Dieu, qu'on appelle ici les caractères moraux du sens catholique, caractères qui peuvent se ramener — on verra pourquoi — aux trois suivants : la sincérité, le courage, le sacrifice.

SINCÉRITÉ. — Au point de vue où nous nous plaçons, la sincérité se définit : la disposition loyale d'accepter toutes les conséquences du principe reconnu comme vrai. Elle est nécessaire, parce qu'il s'agit, dans la religion, de vérités morales, complexes, qui touchent à ce que l'âme a de plus intime et pour lesquelles il faut lutter et se sacrifier. Certes, si la religion ne consistait que dans un ensemble de vérités théoriques, qui ne gêneraient en rien l'organisation indépendante de la vie pratique, elle ne rencontrerait ni autant de contradiction, ni une si persévérante hostilité. Voilà aussi ce qui explique pourquoi, bien souvent, on ne se libère du joug de la foi que pour se délivrer du frein de la morale, et comme l'a dit un homme de grande autorité : " Quel que soit l'égarément de la raison humaine, il ne faudrait point désespérer de son retour

à la vérité, si elle n'avait un complice dans le désordre du coeur". — Voici donc le rôle de la sincérité. Elle fait tenir ce langage à l'homme qui aborde la vérité : " O vérité, quoi que je découvre en toi, je l'accepte. Je ne veux point séparer le dogme de la morale, car les principes du dogme servent de base aux vertus de la morale. Je ne veux point distinguer entre dogme et dogme, entre précepte et précepte, vérités lumineuses et vérités mystérieuses, vérités consolantes et vérités terribles, préceptes doux et préceptes austères, j'accepte tout, je erois à tout, j'aime tout. " — Saint Paul, qui est le type de la sincérité, n'a pas eu d'autre disposition en face de la vérité qui le terrassait. " Seigneur s'est-il écrié, que voulez-vous que je fasse ? " Quand un homme en est là et qu'il dit sincèrement cette parole, soyez assurés que la conversion n'est pas éloignée. Car la sincérité l'obligera d'abord à s'accuser lui-même, à se reconnaître coupable, puis à aller s'accuser au tribunal de la miséricorde et de la purification. Là, on fera pour lui ce que le Sauveur a fait pour l'aveugle-né, quand, lui ayant mis de la boue sur les yeux — image de cette boue qui nous empêche de voir Dieu — il l'envoya à la fontaine de Siloé pour lui faire recouvrer, avec la vue, la pureté du coeur : *Et abii, lavi, et video* — *Et je suis allé, je me suis purifié et je vois clair.*

COURAGE. — Au point où nous sommes arrivés, il nous faut introduire dans le sens catholique un second élément d'ordre moral. En effet, pour passer de l'intention sincère et généreuse à l'acte pratique et difficile le courage devient nécessaire. Sans tomber dans le lieu commun de l'affaissement des caractères à notre époque, disons, avec le Père Lacordaire, que " la faiblesse est le mal de notre nature le plus difficile à guérir, et qu'il faut, dès lors, viser sans cesse à cette force de caractère qui est l'énergie sourde et constante de la volonté ".

—Ainsi donc, nous sommes conviés à la lutte : à *la lutte du dehors, à la lutte du dedans*.—*Au dehors*, c'est l'opinion, ou, plus exactement, certaines opinions, opinions avancées, opinions suspectes, opinions erronées, opinions dont les fils sont comme embrouillés à plaisir, de telle sorte qu'on n'arrive jamais à saisir le fil de la vérité, opinions qui se sont d'abord glissées sournoisement parmi nous, qui ont ensuite circulé sous le tablier . . . de la cheminée, et qui maintenant tâchent à obtenir leur place au grand soleil de la publicité. Or l'attitude des catholiques, en présence de ces opinions, est-elle toujours une attitude de courage et de fermeté? Si grâce à Dieu le respect humain est peu connu dans la pratique de la religion, sait-on le mettre sous ses pieds quand il s'agit de la défense de cette même religion? Combien, qui intérieurement respectent toujours l'autorité de leur foi, n'osent plus en parler ou ne s'en inspirent plus dans leurs relations de société ou dans le choix de leurs plaisirs? — *Au dedans*, la lutte est plus difficile encore, selon la parole du Christ : *Les ennemis de l'homme sont ceux qui habitent avec lui*. Qui ne sait que nous portons en nous des appétits redoutables, qu'il nous faut refréner, sous peine d'en devenir les esclaves? Or, le sens catholique, qui demande la pureté de la foi, exige aussi la pureté de la conscience. De même, avons-nous dit, que nous ne pouvons pas mettre dans la vérité un peu de ceci et un peu de cela, de même nous est-il défendu de vivre notre vie pratique en partie double, pour la bonne raison que dans cette partie double les dépenses de l'âme excèdent toujours les recettes, et qu'ainsi on aboutit inévitablement à la faillite de la conscience. Le vrai courage catholique est donc celui qui s'affirme au dedans, et dont la traduction en acte s'appelle le *sacrifice*.

SACRIFICE. — “ Je viens de prononcer le grand mot, s'écrie ici le prédicateur, et je ne pouvais pas ne pas le prononcer.

Naturellement il accourait sur mes lèvres, comme l'idée qu'il exprime arrive nécessairement après tout ce que nous avons dit. Ayant célébré le sens catholique dans les deux strophes de la sincérité et du courage, comment terminer cet hymne sinon par la royale strophe du sacrifice? Ayant gravi successivement les sommets de la loyauté et de l'énergie, comment ne parviendrions-nous pas à la plus haute cime du sens catholique, à la cime bénie à laquelle le Christ-Jésus est parvenu le premier, à la cime du Calvaire, à la cime du sacrifice? Et, pour parler sans figure, qu'est-ce donc que la sincérité d'âme que nous avons décrite, sinon l'acceptation par avance de tous les sacrifices qu'imposera la connaissance de la vérité, et qu'est-ce que le courage chrétien, par lequel on lutte généreusement et victorieusement au dehors et au dedans, sinon la pratique sans cesse renouvelée du sacrifice? " Le Rév. Père démontre ensuite quelle est la nécessité du sacrifice à tous les âges de la vie, dans toutes les conditions, et à tous les degrés, " depuis la simple mortification des sens jusqu'aux héroïques macérations des saints, et depuis l'obéissance de l'enfant jusqu'à l'humilité du grand savant ".

Il termine par cetet péroration, que nous citons tout entière: "O sacrifice, je célèbre ton triomphe dans l'âme du jeune homme, qui, sorti des illusions naïves et tendres, a pris contact avec la difficulté en prenant conscience de la vie, et qui, s'élançant à la conquête laborieuse de la vertu, gravit l'une après l'autre les rampes sacrées du renoncement, défait l'un après l'autre les ennemis qu'il rencontre sur son passage et s'en va planter au sommet de son existence l'étendard inviolé de sa pureté.— O sacrifice, je proclame ta gloire dans le coeur du chrétien vaillant, homme de principes et homme de devoir, prudent et juste, fort et tempérant, armé de courage, blindé de convictions, présentant à toutes les attaques un flanc invulnérable, et marchant devant tous la tête haute, parce que l'esprit est hum-

ble et que la conscience est en paix. — O sacrifice, j'exalte ta grandeur dans la mère de famille, qui comprend la noblesse de sa mission et qui, pour l'accomplir dignement, sait se condamner d'avance et dès son entrée dans la vie conjugale, à quinze années de sainte et généreuse abnégation, et qui même ne tremble pas devant la perspective de tomber, s'il le faut, au champ d'honneur de la maternité chrétienne. — O sacrifice, je publie tes bienfaits dans l'apostolat du missionnaire, qui affronte tous les périls, traverse les océans et les déserts, ne s'arrête que là où il y a une âme à sauver, on ne s'installe qu'au centre de l'erreur et de la persécution, et qui, à l'observation qu'on lui fait d'un climat trop meurtrier pour qu'on puisse y vivre longtemps, répond par cette noble et simple parole qui vient d'être citée sous la coupole émue de l'Institut de France : " Sachez que nous, missionnaires, nous ne venons pas ici pour vivre, mais pour mourir ". — O sacrifice, je chante enfin ton héroïsme dans la mort de nos martyrs, qui ont succombé, les uns pour la défense de la foi, les autres pour l'intégrité de la vertu, tous pour l'honneur de la vérité et pour la cause de la vraie liberté. De leurs sépulcres glorieux, comme du sépulcre de Jésus, sortent la résurrection et la vie. Il ne se peut de plus magnifique réalisation de cette parole du Christ, sur laquelle je vous laisse, mes frères, comme résumant le sens catholique moral : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé qui est tombé en terre, ne meurt pas, il reste seul... mais, s'il meurt, il porte beaucoup de fruit !*

NOUVELLE PROVINCE ECCLESIASTIQUE

DEPUIS plusieurs années Nos Seigneurs les évêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface demandaient à Rome la division de cette province.

C'est ce qui vient d'être fait par la création de la nouvelle province ecclésiastique d'Edmonton, qui comprendra le nouveau diocèse de Calgary et les vicariats apostoliques de l'Athabaska et du Mackenzie.

Le document de la chancellerie romaine, créant la nouvelle province et le nouveau diocèse, porte la date du 30 novembre 1912. Les limites du nouveau diocèse de Calgary, dont le titulaire n'est pas encore nommé, sont à l'est la ligne qui sépare les provinces civiles de la Saskatchewan et de l'Alberta, au sud la ligne frontière du Canada et des Etats-Unis, à l'ouest la ligne de division des provinces de l'Alberta et de la Colombie Anglaise ou le sommet des Montagnes Rocheuses, et au nord la ligne de division des *townships* trente et trente-et-un. Comme on le voit, c'est la division de l'ancien diocèse de Saint-Albert.

Le même document nomme S. G. Mgr Joseph-Emile Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, avec résidence, comme par le passé, à Saint-Albert, où il terminera sa cathédrale et continuera à avoir son Petit-Séminaire.

Nous prions Mgr l'archevêque d'Edmonton, déjà un vétéran de l'épiscopat canadien, d'agréer nos respectueuses félicitations et nos meilleurs voeux.

L'ABBE EUSTACHE-ALPHONSE COALLIER

E mercredi, 19 février, mourait paisiblement, en sa retraite de Saint-Zotique, l'ancien curé de l'endroit, M. l'abbé Eustache-Alphonse Coallier, à l'âge de 70 ans. Il y a maintenant vingt ans passés que la division du diocèse de Valleyfield a séparé du groupe des prêtres de Montréal nos confrères des bords du lac de Saint-François et ceux de la "presqu'île". M. Coallier était de ceux qui ont gardé chez nous de nombreux amis. C'était avant tout un homme aimable et poli. Jeune prêtre, il avait vécu plusieurs années, à Varennes, chez le distingué curé d'alors, Mgr Desautels. D'ailleurs l'affabilité et le bon sourire lui étaient comme une seconde nature. Même quand il fut devenu vieux et souffrant, il garda la bonne grâce de ses manières.

Il a passé presque toute sa vie à Saint-Zotique, dont il fut curé plus de vingt ans et où il vivait retiré depuis quinze ans. Sur les bords du beau lac, au bout du grand quai, l'excellent curé a taquiné plus souvent qu'à son tour la perche et le brochet. Or, ses gens savent avec quelle aménité il accueillait tous les passants. Avec sa soutane un peu démodée et son chapeau à l'antique—car il était très économe—M. le curé Coallier n'avait pas sitôt levé la figure vers vous, que vous vous sentiez en présence d'un curé gentilhomme de l'ancien temps.

Ponctuel et dévoué, il eut une administration paisible comme curé. On aimait sa foi très vive et sa piété douce. Quand il se fut retiré, il eut pour son successeur une parfaite et constante déférence. Celui-ci, du reste, l'entoura d'égards et d'affection.

Né en 1843, le 29 septembre, feu M. Coallier avait été fait prêtre le 10 septembre 1869. Vicaire à Varennes, de 1869 à 1876, il fut ensuite un an desservant à Sainte-Scholastique,

puis, en 1877, il était nommé à Saint-Zotique, où il devait mourir après trente-six ans. Il était le frère de M. l'abbé Charles Coallier, ancien curé, retiré à Varennes depuis plusieurs années. Ses funérailles, qui ont été présidées par Mgr l'évêque de Valleyfield, ont eu lieu à Saint-Zotique, le samedi, 22 février dernier.

L'ABBE TANCREDE VIGER

LE dimanche, 16 février, après quelques jours de maladie, s'éteignait dans le Seigneur, au village de l'Assomption, où il s'était retiré depuis quelques mois, l'ancien curé de Sainte-Marie Salomé, puis de l'Épiphanie, M. l'abbé Tancrede Viger. C'était un enfant de Saint-Jacques l'Achigan, cette bonne vieille paroisse qui a donné tant de prêtres et tant de religieuses à l'Église du bon Dieu.

Il avait un frère prêtre, mort sulpicien, au séminaire de Saint-Charles, il y a quelques années. Plusieurs de ses neveux cousins, nièces et cousines, sont aussi consacrés au service de Dieu. Ce fut, du reste, l'une de ses constantes préoccupations de surveiller autour de lui l'éclosion des vocations, et c'est là, assurément, un souci éminemment sacerdotal. C'est que d'abord et avant tout, M. le curé Viger aimait les âmes, et voilà pourquoi encore il se montra toujours si accueillant. Les nombreux confrères qui l'ont visité à Sainte-Marie-Salomée ou à l'Épiphanie, savent avec quelle joie évidemment sincère il venait recevoir lui-même à sa porte les arrivants. Je le vois encore — qu'on me pardonne ces détails qui peignent la bonhomie du cher curé, — avec sa petite casquette sur la tête... et sa pipe à l'envers !

Je l'avais connu quand, avec les confrères de Sainte-Thérèse, nous étions allés, écoliers, célébrer les noces d'argent de feu M. le curé Piché, de Terrebonne, dont il était le vicaire. Comme c'est loin déjà ce temps-là !

Né en 1850, le 26 avril, M. l'abbé Tancred Viger avait été ordonné le 18 décembre 1875. Vicaire à Valleyfield (1876-1877), aux Cèdres (1877-1882), puis à Terrebonne (1882-1888), il fut le curé fondateur de Sainte-Marie Salomé, où il passa seize ans (1888-1904). En 1904, le nouvel évêque de Joliette, Mgr Archambeault, le nomma curé de l'importante paroisse de l'Épiphanie. Là comme à Sainte-Marie, il se donna sans compter pour le bien des âmes. Mais il a gardé, semble-t-il, dans son cœur de prêtre, une place de choix pour ses chers paroissiens de Sainte-Marie Salomé. C'est au milieu d'eux, en tout cas, qu'il a voulu dormir son dernier sommeil. Ses funérailles ont eu lieu le 19 février, sous la présidence de Mgr l'évêque de Joliette. Soixante-trois prêtres y assistaient.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE JUGÉE PAR UN PROTESTANT

DANS un discours sur l'éducation physique et religieuse à donner aux enfants, le Rév. Frank de Wilt Talma, pasteur de l'église presbytérienne de Chambers Wylie, aux États-Unis, disait naguère : " Maintenant, je vais vous dire une chose, sur laquelle vous ne serez peut-être pas d'accord avec moi, une chose qui même pourra choquer plusieurs d'entre vous. La seule église qui s'occupe comme il faut de la formation spirituelle des petits enfants, c'est l'église catholique... Soyez-en bien persuadés : *Grâce à son école paroissiale, l'église catholique est appelée à faire la conquête de l'Amérique de l'avenir...*

fi
D

le

“ M. Beecher répète souvent que certaines personnes exigent deux choses pour être admises au ciel: “ 1o Croyez-vous en Jésus-Christ? 2o Haïssez-vous les catholiques? — Si oui, entrez au ciel. ” — Pas plus que M. Beecher je ne suis un bigot. Mais j'aimerais infiniment mieux qu'un de mes enfants fût catholique plutôt que le voir n'appartenir à aucune église. Bien plus, je préférerais qu'un de mes enfants fût un *bon* catholique plutôt qu'un presbytérien *plus ou moins indifférent*. Néanmoins, ce que je désire encore plus, c'est que mes enfants soient de bons presbytériens plutôt que de bons membres de n'importe quelle autre église.

“ Mais, qu'on aime ou qu'on n'aime pas les catholiques, il est un fait indéniable, c'est que les catholiques élèvent leurs enfants pour l'église. La conséquence, c'est que les catholiques font continuellement des progrès. Le *credo* futur de ce pays, c'est le *credo catholique*, à moins que nous, en tant qu'église, nous ne fassions nôtre la mentalité du prêtre catholique et que désormais nous regardions comme le principal de notre ministère spirituel de mouler pour Dieu les âmes de nos enfants

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 21 février 1913.

M. l'abbé E. A. Coallier, ancien curé de Saint-Zotique (Valleyfield), décédé le 19 de ce mois, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

Archevêché de Montréal, 27 février 1913.

M. l'abbé Louis Thifault, curé de Saint-Liguori (Joliette), décédé le 26 de ce mois, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre.

Chancelier.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale pour le mois de mars 1913
Approuvée et bénie par Pie X

LA MORTIFICATION

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions, pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier, pour que les chrétiens s'inspirent davantage dans leur vie de l'esprit de pénitence et de mortification.

Résolution apostolique.—Je prierai et me mortifierai dans ce but.

XVIème PELERINAGE A LOURDES ET ROME

C'est le 21 juin que partiront les pèlerins canadiens pour Rome et Lourdes, sous la conduite de Monsieur L.-J. Rivet, et du chapelain qui sera nommé plus tard.

Les pèlerins visiteront les sanctuaires les plus en renom au cours de leur voyage à Paris, Poitiers, Bordeaux, Lourdes, Toulouse, Marseille; ils arrêteront aussi à Nice et à Gênes. De Rome, les pèlerins reviendront par Florence, Venise, Milan et la Suisse.

Le voyage durera près de deux mois et ne coûtera que \$385.00, toutes dépenses payées. Les pèlerins logeront dans des hôtels confortables.

S'adresser pour le programme et renseignements supplémentaires à Monsieur L.-J. Rivet, de

L'AGENCE HONE & RIVET,

9, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Téléphone : Main, 2605-4097.
